

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/02/22/2021040752/justel>

Dossier numéro : 2021-02-22/06

Titre

22 FEVRIER 2021. - Arrêté ministériel fixant la rémunération des laboratoires de contrôle (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-03-2021 page : 20468

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)